

Procès verbal

Le mardi 28 avril 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Christine MARTINS.

Secrétaire de la séance : Jean- Christophe DE MACEDO

Présents : Jean-Christophe DE MACEDO, Nelson GUICHET, Christine MARTINS, Claire CARULLA, Aurore LAVIDALIE, Laure COLLEONI, Alice PRUDHOMME TRUPIN, Pascale CANAL, Philippe ANDRIEU

Représentés : Georges LOPEZ représenté par Christine MARTINS

Absents et excusés : Gilles GALLORINI

Ordre du jour :

Approbation du Compte Rendu du 14 avril 2026

Vote de Affectation du résultat

Vote du Budget prévisionnel 2026

Désignation des délégués aux Commissions obligatoires intercommunales et organismes extérieurs

Taux de taxe

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Désignation de délégués aux Commissions obligatoires intercommunales et organismes extérieurs
(N° DE_041_2026)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'installation du nouveau Conseil Communautaire le 1^{er} avril dernier pour la mandature 2026-2032.

Suite à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, Madame le Maire informe que le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de plusieurs représentants à des commissions obligatoires ou des organismes partenaires.

Elle/Il précise qu'afin de garantir une représentation équitable de chaque commune membre de l'intercommunalité, le Conseil Municipal doit désigner :

- 1 délégué titulaire à la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges (CLETC),

- 1 délégué titulaire et 1 suppléant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),
- 1 délégué titulaire à la commission « Accessibilité »,
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au SMECTOM du Plantaurel.

Dans ce cadre, Madame le Maire fait appel à candidature et procède au vote :

	Titulaire	Nb de voix obtenues	Suppléant	Nb de voix obtenues
CLETC	DE MACEDO JEAN CHRISTOPH E	10		
CIID	COLLEONI LAURE	10	PRUDHOMM E TRUPIN ALICE	10
Accessibilité	CANAL PASCALE	10		
Smectom du Plantaurel	GALLORINI GILLES	10	MARTINS CHRISTINE	10

Ont été désignés :

- Délégué(e) CLETC : DE MACEDO JEAN CHRISTOPHE
- Délégué(e) titulaire CIID : COLLEONI LAURE
- Délégué(e) suppléant CIID : PRUDHOMME TRUPIN ALICE
- Délégué(e) Commission « Accessibilité » : CANAL PASCALE
- Délégué(e) titulaire Smectom du Plantaurel : GALLORINI GILLES
- Délégué(e) suppléant Smectom du Plantaurel : MARTINS CHRISTINE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération : adoptée

Vote des taux de taxe (N° DE_042_2026)

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2026.

	<i>Taux de référence</i>	<i>Taux votés</i>
Taxe foncière (bâti)	44.38	44.38
Taxe foncière (non bâti)	195.98	195.98
Taxe habitation	10.74	10.74
PRODUIT FISCAL ATTENDU		104 801€

Ainsi fait et délibéré en séance les, jour mois et an susdits

Délibération : adoptée

Sollicitation Fonds de concours (N° DE_040_2026)

OBJET : sollicitation du fonds de concours pour des travaux structurels sur le Plan Intercommunal de randonnée du Pays de Tarascon.

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a établi une convention-cadre avec la Communauté de communes du Pays de Tarascon pour la gestion des sentiers de randonnée de la commune qu'elle lui a confiée (inclus dans le Plan Intercommunal de Randonnée).

Elle rappelle que cette convention prévoit la possibilité pour la commune de bénéficier d'un fonds de concours de la Communauté de communes pour des travaux « structurels » (réfection de murs, de passerelles, travaux d'envergure) nécessaires au maintien de la continuité du réseau intercommunal.

Madame le Maire rappelle que la passerelle du Saurat reliant Bédeilhac à Arignac est en très mauvais état et a dû être récemment fermée à tout usage par arrêté municipal.

La passerelle étant située sur le Plan intercommunal de randonnée de la Communauté de communes du pays de Tarascon, elle propose au Conseil municipal de faire appel au fonds de concours intercommunal afin de conforter à la remise en état de la passerelle.

A ce titre, elle propose de solliciter 5 000 €, soit 50% du montant de l'opération évaluée à 10 000 € H.T.

L'assemblée délibérante, après avoir entendu Madame Le Maire, accepte la proposition ci dessus.

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

Offre d'emploi saisonnier

Dans le cadre du recrutement d'un agent saisonnier, comme chaque année, il est demandé que les candidats soient titulaires du permis de conduire. La possession du CACES serait appréciée et constituerait un atout.

Remplacement Kyllian Carles 15 jours

Afin d'assurer la continuité du service pendant l'absence de Kyllian, d'une durée de 15 jours, il est proposé de solliciter un remplacement. Une demande sera adressée au Centre de gestion.

Adressage

Dans le cadre de la distribution des plaques, des permanences seront mises en place le mardi soir, vendredi après-midi et le samedi matin. Les dates de ces permanences seront fixées ultérieurement.

Journée du 22 Aout

Aurore présente le compte rendu de la réunion tenue avec les associations ;

Chaque association bénéficiera d'un stand. Un marché regroupant des artisans locaux sera organisé durant toute la journée. la soirée sera prise en charge par le comité des fêtes.

Pedroleta

Aurore soumet la demande d'installation d'un camion à pizzas sur la place. Nous décidons une installation le dimanche soir.

Christine MARTINS
Président de séance

Jean Christophe DE MACEDO
Secrétaire de séance